

COMMUNE DE GARGENVILLE

CONSEIL MUNICIPAL : SÉANCE DU 30 JUIN 2017 À 19h00 EN MAIRIE DE GARGENVILLE

Sous la présidence de Monsieur Jean LEMAIRE
Maire de Gargenville

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents : Mmes Murielle VALLET, Marie VIALE, Murielle CHARDEY, Annick GRANDIERE, Gilda DAHMANI, Danielle FABRY-MOTTET, Brigitte VICENTE, Marjolaine GROLLEAU,

MM. Jean LEMAIRE, Pascal BERTHET-BONDET, Jean-François MARIANI, Jacques MONNIER, Arnaud DAOUDAL (arrivé à 19h08), Ludovic MAILLARD, Xavier RIBOT, Christian CERRETANI, François COLIN, Gérard SINQUIN, Yann PERRON (arrivé à 19h11), Michel PEZET,

Procurations : Mme Laurence LABAYLE à Mme Gilda DAHMANI
Mme Mélanie TOSATTI à M. Jacques MONNIER
Mme Martine DUPRE-SALLETES à Mme Murielle VALLET
Mme Nadia GRAND à Mme Brigitte VICENTE
Mme Nicole DELPEUCH à M. Yann PERRON
Mme Marie-José DE CARVALHO à Mme Marjolaine GROLLEAU
M. Alexandre KARAA à M. Jean LEMAIRE
M. Joël REZE à M. Michel PEZET

Absent : M. Dylan CHAUMEAU

Ouverture de la séance :

Monsieur Jean LEMAIRE, Maire de Gargenville, procède à l'appel et constate que, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la condition de quorum est remplie.

Désignation d'un secrétaire par le Conseil Municipal :

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il doit être procédé à la désignation d'un secrétaire par le Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance est Madame Murielle VALLET.

Délégation n° 17 E 69 : Élection des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Rapporteur : Jean LEMAIRE

Vu l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Murielle VALLET, 3^{ème} Adjointe au Maire, a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article R.133 du Code Électoral, le bureau a été constitué de :

- Monsieur Jean LEMAIRE, Maire, Président,
- Monsieur Jacques MONNIER, 1^{er} Conseiller Municipal le plus âgé,
- Monsieur Gérard SINQUIN, 2^{ème} Conseiller Municipal le plus âgé,
- Monsieur Yann PERRON, 1^{er} Conseiller Municipal le plus jeune,
- Monsieur Ludovic MAILLARD, 2^{ème} Conseiller Municipal le plus jeune.

Monsieur le Maire :

- Invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle qu'en application des articles L.289 et R.133 du Code Électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.
- Rappelle les termes des arrêtés préfectoraux n° 2017-06-0018 et 2017-06-0019 portant convocation de la désignation des délégués des conseils municipaux le 30 juin 2017,
- Indique que, conformément aux articles L.284 à L.286 du Code Électoral, le Conseil Municipal doit élire **quinze** délégués et **cinq** suppléants.
- Demande à l'Assemblée de procéder au dépôt des candidatures des listes de délégués, et constate que **deux** listes de candidats ont été déposées.

Déroulement du scrutin :

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin qu'il a ensuite déposé, plié, dans l'urne.

Après le vote du dernier Conseiller, le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....28
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....0
- Nombre de votes blancs.....0
- Nombre de suffrages exprimés.....28

Nom du candidat tête de liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Jean LEMAIRE	21	12	4
Nicole DELPEUCH	7	3	1

Ont été proclamés **DÉLÉGUÉS** :

N°	Noms	Prénoms
1	LEMAIRE	Jean
2	VALLET	Murielle
3	BERTHET-BONDET	Pascal
4	VIALE	Marie
5	MARIANI	Jean-François
6	TOSATTI	Mélanie
7	KARAA	Alexandre
8	CHARDEY	Murielle
9	MONNIER	Jacques
10	DUPRE-SALETES	Martine
11	MAILLARD	Ludovic
12	GRAND	Nadia
13	DELPEUCH	Nicole
14	PEZET	Michel
15	DE CARVALHO	Marie-José

Ont été proclamés **DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS** :

N°	Noms	Prénoms
16	CERRETANI	Christian
17	GRANDIERE	Annick
18	RIBOT	Xavier
19	LABAYLE	Laurence
20	REZE	Joël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

Fait à Gargenville, le 30 août 2017

Le Maire,
Jean LEMAIRE